

## Patrick Barillot

### Analysant hors analyse \*

Nous savons le succès qu'a connu le terme de psychanalysant promu par Lacan en substitution à celui de psychanalysé dans le monde psychanalytique y compris non lacanien. Psychanalysant est donc devenu le signifiant propre à désigner celui qui est en analyse, qui se soumet à la tâche analysante dans le cadre du dispositif analytique où se forme le couple psychanalysant-psychanalyste.

La notion d'un possible analysant hors analyse, c'est-à-dire de la position analysante telle qu'elle est définie dans la cure mais hors la cure, n'a pas du tout connu le même succès. Cette idée proprement lacanienne, au sens qu'elle nous vient de Lacan lui-même, ne me semble pas du tout abordée et encore moins réfléchie chez les analystes non lacaniens. Et même parmi ceux qui se réfèrent à Lacan cette notion n'apparaît pas très explorée au regard d'une recherche rapide sur le sujet.

Nous pourrions même nous demander s'il existe de l'analysant hors analyse, si cela a un sens. C'est pour cette raison que mon titre ne comporte pas d'article défini. Ce n'est pas « L'analysant hors analyse ». Cela laisse un peu de doute sur la réalité de cette possibilité.

Cependant, si nous pouvons penser l'existence de l'analysant hors l'analyse, c'est bien parce que Lacan s'est défini lui-même comme tel. Nous en trouvons plusieurs occurrences et chaque fois qu'il se dit en position d'analysant c'est toujours en rapport à son enseignement. J'y viendrai.

Avant de développer cet aspect de la question propre à la position analysante dans l'enseignement, je me suis demandé s'il n'y avait pas d'autres possibilités, d'autres occurrences où nous pourrions trouver de l'analysant en dehors du dispositif de la cure.

Eh bien, il me semble que le dispositif de la passe y répond positivement en permettant à celui qui s'y prête de se retrouver en position d'analysant.

Une question m'est venue à ce sujet. Est-ce l'analysé qui est attendu dans la passe ? Je sais que le terme est impropre, qu'il faudrait plutôt parler de l'analysant en passe d'être analyste, mais si je l'utilise c'est pour indiquer une temporalité dans la cure. Oui certainement – on ne fait pas la passe en début d'analyse –, mais c'est disons l'analysé en tant qu'il se fait analysant. Mais analysant de quoi ? Pas de ses symptômes et de son plus-de-jouir, ça il l'a déjà fait dans sa cure. Il vient en témoigner en tant qu'analysant de sa propre analyse.

De son analyse il a acquis des bribes de savoir et fait aussi l'expérience d'un savoir inconscient qui échappe à la vérité. De sa cure, il doit tirer des conséquences, élaborer un autre savoir sur son analyse, aboutir à « une structuration plus analytique de l'expérience » comme le dit Lacan dans son discours à l'EFF<sup>1</sup>, qu'il transmet aux passeurs pour le cartel.

Situer le passant en place d'analysant sous-entend que dans le dispositif de la passe il est dans le discours analytique hors de son analyse. Tous les candidats à la passe n'y répondent pas, mais je crois qu'il s'agit là d'une condition nécessaire à une nomination comme AE.

De s'apparoler au discours analytique comme analysant dans la passe implique de se situer à la même place que celle de l'analysant dans la cure. Dans le discours de l'analyste, cette place se situe à la ligne supérieure en face de *a* comme sujet divisé.

Ce n'est donc pas en tant qu'analyste que l'on vient témoigner dans la passe et c'est bien pourquoi, à son origine, elle était ouverte à des non-analystes. Elle l'est toujours mais notre expérience montre que ceux qui s'y soumettent sont très souvent des praticiens de l'analyse ou en passe de l'être.

La passe est donc un moyen de sélection, de garantie apportée par l'école, soutenue par le discours analytique.

On pourrait s'imaginer que dans une école de psychanalyse constituée d'un grand nombre d'analystes il suffirait de parler pour être dans le discours analytique et que l'école elle-même serait tout entière régie par le DA. Il n'en est rien et je crois que ce dispositif, à sa création, avait pour finalité de faire exister dans l'école de Lacan le discours analytique<sup>2</sup> en opposition au discours du maître – qui comme il le dit régissait les sociétés analytiques. Le faire exister pour la garantie mais aussi pour les avancées épistémiques, puisqu'il est attendu que le nommé AE contribue à l'avancement de la psychanalyse.

Après sa nomination l'AE n'en a donc pas fini avec cette position analysante. Cette position analysante, si on suit la thèse de Lacan contenue

dans l'exergue à l'argument de mon exposé, est la seule compatible avec un enseignement de psychanalyse.

« Ce qu'il me faut bien accentuer, c'est qu'à s'offrir à l'enseignement, le discours psychanalytique amène le psychanalyste à la position du psychanalysant, c'est-à-dire à ne produire rien de maîtrisable, malgré l'apparence, sinon au titre de symptôme <sup>3</sup>. » Ce texte se trouve dans les *Autres écrits* sous le titre « Allocution sur l'enseignement ».

Cette proposition sera le point pivot de mon exposé. J'imagine qu'elle produit chez vous la même perplexité que celle qui fut la mienne à sa première lecture et aux suivantes d'ailleurs. Je me suis donc mis en tête d'en élucider la portée.

La première partie est assez simple. Elle met en relation les trois termes que sont : l'enseignement, le discours analytique et le psychanalysant, puisqu'elle nous dit que le psychanalyste qui s'offre à l'enseignement est amené par le discours analytique en position d'analysant.

Enseigner la psychanalyse, tout en restant dans le discours analytique, implique un renversement de position pour le psychanalyste qui doit passer à la position analysante. On n'enseigne pas en position d'analyste. Ce renversement de position est justifié par le fait que la position analysante relève de la logique signifiante alors que celle de l'analyste relève de la logique de l'acte, qui n'est pas la même puisque d'après-coup. Et comme dans son acte l'analyste ne pense pas, il lui est nécessaire de passer à la position analysante s'il veut penser sa pratique.

La posture de l'enseignant silencieux, fonctionnant comme analyste, a existé. Cela semble ne plus être le cas.

Après avoir posé cette thèse générale en 1970, Lacan parlant du rapport à son enseignement s'est donc à plusieurs reprises défini lui-même comme occupant cette position d'analysant.

Dans la première leçon d'*Encore* <sup>4</sup> (1972), il se dit ne pouvoir être à l'égard de son auditoire qu'en position d'analysant, d'analysant de son « je n'en veux rien savoir », à distinguer du « je n'en veux rien savoir » des analysants présents à son séminaire. Je ne développerai pas ici en quoi le « je n'en veux rien savoir » de Lacan se différencie de celui de l'analysant dans sa cure, mais cette précision souligne qu'il ne s'agit pas de la même chose.

Puis dans *Télévision*, dans le texte liminaire, il ne le formule pas de façon explicite, mais en situant au nom de quoi il parle, aussi bien à la télévision qu'à son séminaire – c'est important de le souligner –, il nous indique

se positionner en place d'analysant. Il ne l'affirme pas ainsi mais la logique du texte nous conduit à le déduire. J'y reviendrai.

Nous avons donc deux occurrences de la voie analysante. Celle empruntée par celui qui est en analyse et celle de celui qui s'offre à l'enseignement de la psychanalyse, à la transmission d'un certain savoir, qu'il soit *AE* ou psychanalyste praticien. Bien qu'il y ait une homologie de la place analysante pour ces deux voies, il convient de s'interroger sur leurs différences et aussi leurs points de similitude.

Ceux qui empruntent ces deux voies ont en commun d'occuper la même place dans le *DA*. Soit celle que Lacan désigne de *S* barré, \$<sup>5</sup>. Pour l'enseignant, il nous dit que c'est là qu'il se trouve quand il y a de l'enseignant et de préciser que ça n'implique pas qu'il y en ait toujours. C'est strictement homologue avec ce qu'il dit sur le psychanalyste. Ce n'est pas parce que l'on est en fonction de pratiquer la psychanalyse qu'il y a du psychanalyste, comme il ne suffit pas d'être en fonction d'enseigner la psychanalyse pour qu'il y ait de l'enseignant en tant qu'essence.

Cette thèse se résume à poser que l'enseignant est toujours en place de *S* barré. Cependant, tout *S* barré n'est pas enseignant, mais c'est la condition pour enseigner.

Dans les deux situations c'est la cause du désir – soit l'objet *a* – qui est l'agent du discours. Dans la cure analytique nous savons que l'analyste se fait support de cet objet, mais qu'en est-il dans le cas de l'enseignant, quel est son objet *a* ?

Nous avons pour habitude de penser que, s'agissant de Lacan, c'était le regard de Freud qui faisait fonction d'objet *a*. Je n'ai pas trouvé d'autre référence dans les textes et les séminaires de Lacan que celle que vous pouvez lire dans son séminaire *D'un Autre à l'autre*, à la leçon du 8 janvier 1969. À propos du couple qu'il forme avec Freud il dit se situer sous son regard.

Sur cette question de ce qui fait fonction d'objet *a* dans son enseignement, il écrit des choses beaucoup plus précises dans *Télévision*. Pour lui, entre la télévision face à laquelle il parle et le public de son séminaire, il n'y a pas de différence en tant que les deux sont un regard, auquel il ne s'adresse pas, mais l'objet au nom de quoi il parle.

Ceux à qui il s'adresse sont les analystes, comme il le dit, supposés de son séminaire et desquels il n'attend rien de plus que d'être cet objet petit *a* grâce à quoi ce qu'il enseigne n'est pas une autoanalyse.

Mais comment peut-il faire équivaloir, dans cette fonction d'objet cause, la présence de ces analystes à son séminaire avec la télévision et derrière elle son public qui n'entendra que dalle à son discours ?

Voilà sa réponse, et comment je la lis : que l'auditoire de la télévision n'entende rien à son discours n'empêche pas qu'elle fonctionne comme objet *a*, de la même façon qu'un analyste, qui même à ne rien entendre à son discours peut aussi fonctionner comme tel. La thèse se résume ainsi : que ce soit à la télévision ou à son séminaire, ne rien entendre à ce qu'il enseigne n'empêche pas l'auditoire de fonctionner comme objet regard.

Dans un petit paragraphe qui suit, il ajoute que les analystes qui n'entendent rien à son discours et qui ne sont analystes que d'être objet de l'analysant, il arrive qu'il s'adresse à eux, non pas qu'il leur parle mais qu'il parle d'eux : ne serait-ce que pour les troubler.

Il distingue une catégorie d'analystes : ceux qui ne le sont qu'au titre d'être objet de l'analysant.

Première interrogation : de quel analysant s'agit-il ? De l'analysant dans la cure c'est évident, mais je crois que ce ne serait pas trop de dire que Lacan s'inclut lui aussi dans cette catégorie de l'analysant, puisqu'il nous parle de sa place d'enseignant en position d'analysant en lien avec cet objet cause de son désir que sont tous les analystes supposés, présents à son séminaire, qu'ils entendent quelque chose ou pas à ce qu'il dit.

Dire de certains qu'ils ne sont analystes qu'au titre d'objet pour leur analysant vise ce qui leur fait défaut : un savoir sur la psychanalyse. Cette critique s'adresse à une catégorie d'analystes dans leur rapport au savoir, ceux qui cultivent l'ignorance. C'est-à-dire ceux qui se contentent d'être des praticiens de la psychanalyse sans faire l'effort de penser leur pratique.

Lacan a toujours défendu l'idée que l'on pouvait opérer comme analyste sans savoir ce que l'on faisait. Ça laisse de l'espoir, enfin jusqu'à un certain point. C'est pour cette raison qu'il n'a jamais dénié aux membres de l'IPA leur qualité d'analyste. Cela eût été de toute façon difficile puisque lui-même eut pour analyste un membre de l'IPA.

Ce qui précède nous conduit à ouvrir une discussion sur la nécessité d'une adresse du discours pour que ce qu'il enseigne ne soit pas comme il le dit une autoanalyse. Je mentionne cela en lien avec ce qui se dit de la fonction du regard de Freud. Si Freud a pu jouer le rôle d'objet cause, ce n'était pas suffisant à ce que Lacan produise son enseignement. Il y fallait aussi la présence d'analystes supposés à son séminaire, ou la supposée présence d'analystes à l'entendre, à la télévision.

À son séminaire, bien que ne s'adressant pas au regard, il ne parlait pas à la cantonade, disait-il, mais à ceux qui s'y connaissaient, aux non-idiot, à des analystes supposés. S'adressant à la télévision il y supposait aussi des analystes à l'entendre.

Dire je parle à ceux qui s'y connaissent signifie que je m'adresse à ceux qui disposent déjà d'un savoir, d'un savoir sur la psychanalyse puisqu'il s'agit d'analystes.

La structure de l'enseignement telle qu'elle apparaît ici nécessite d'une part l'objet cause, le regard, et d'autre part un savoir supposé à ceux à qui on parle. Donc à lui seul le regard de Freud, ou des analystes présents à son séminaire, n'était pas suffisant, il fallait aussi pouvoir s'adresser à des sujets disposant d'un savoir. Disposer d'un savoir est même une condition pour qu'il soit entendu. Ne disait-il pas que l'on ne peut être enseigné qu'à la mesure de son savoir <sup>6</sup> ?

Il apparaît que cette structure de l'enseignement est identique à celle de l'analysant dans la cure puisque ce sont les analystes présents à son séminaire qui font office d'objet *a*, et qu'à certains Lacan suppose un savoir. Cette structure de la transmission rend raison de la nécessité d'une école de psychanalyse.

Il y a donc une identité à la ligne supérieure du *DA* entre la position analysante dans la cure et celle qu'adopte celui qui s'offre à l'enseignement dans la psychanalyse. Tout ne peut être cependant identique et les différences se situent à la ligne inférieure du *DA*.

Une différence fondamentale entre les deux voies analysantes relève du savoir en jeu.

Dans la cure analytique le savoir est déjà là. Il est chiffré et le travail analytique réside dans son déchiffrement, qui ne sera jamais que partiel. Pas de dernier mot, pas de somme de savoir qui totaliserait tout le savoir de l'inconscient. Savoir sans sujet, dit Lacan.

Pour l'enseignant, tel que Lacan l'entend, il en va autrement. Le savoir à produire n'est pas déjà là, il est à inventer. On objectera que depuis le temps, depuis Freud, avec Lacan et à sa suite, un savoir s'est constitué et qu'on ne peut pas être toujours dans l'invention d'un savoir nouveau.

Sur cette question du rapport entre le savoir constitué et celui qui est à inventer, je vais m'appuyer sur un passage de cette allocution qui je pense pourra nous éclairer, même si sa formulation reste hermétique à une première lecture. Ce passage suit immédiatement l'affirmation que l'enseignant est en place de *S barré* dans le texte auquel je me réfère.

« [D'être en place de S barré] cela veut dire que l'enseignant se produit au niveau du sujet, tel que nous l'articulons du signifiant qui le représente pour un autre signifiant, qui sait lequel ? Y suffisant que cet autre se sache, pour que le sujet sorte du savoir à y rentrer : n'est-ce pas proprement le mouvement dont l'enseignant, l'enseignant, comme essence, se sustente <sup>7</sup> ? »

Il ne faut pas perdre de vue que nous nous situons toujours dans le DA. Dans l'analyse, l'analysant produit des S1, des signifiants qui proviennent du déchiffrement de sa jouissance, qui constituent un savoir sur celle-ci. Ces signifiants le représentent pour un autre signifiant, S2, savoir de l'inconscient mis en position de vérité. Mais entre les deux il y a une barrière, pas moyen de rejoindre ce savoir inconscient dans sa totalité, d'où cette thèse du savoir inconscient comme savoir sans sujet. Donc à la question de qui sait lequel, on y répond : nul sujet !

Que cet autre se sache y suffit. Il suffit que nous sachions qu'il y a du savoir inconscient, donc de la jouissance chiffrée, pour que le sujet d'y rentrer par le déchiffrement en sorte d'être représenté par S1.

Sortir du savoir en y entrant est le propre de l'analysant dans la cure. L'étonnant est d'avancer que ce mouvement concerne tout autant l'enseignant. Comment l'entendre ?

On peut l'entendre plus facilement si on situe le contexte de cette allocation sur l'enseignement, texte combatif contre le discours universitaire puisque pour Lacan l'enseignement de la psychanalyse ne pouvait pas être identique à celui dispensé par l'Université. Dans le discours universitaire, le savoir vient à la place de l'agent et ce savoir déjà établi devient l'enseignement à dispenser. C'est un enseignement déjà tout cuit et même recuit.

La thèse sur le mouvement dont l'enseignant se sustente implique que ce dernier ne s'installe pas dans le savoir puisqu'il en sort à y entrer. Autrement dit, l'analyste analysant n'enseigne pas dans le discours universitaire, dont le savoir est toujours par certains côtés savoir de maître <sup>8</sup>. Cela ne signifie pas qu'il n'enseigne pas à l'Université puisque s'inscrire dans un discours n'est pas affaire de lieu.

Toute la difficulté pour l'enseignant analysant est de maintenir une place au non-savoir – au sein du savoir – pour pouvoir produire un savoir nouveau à partir de son ignorance. Cela exclut donc pour l'enseignant la possibilité d'un tout savoir d'une part et d'autre part la position de maîtrise à l'égard du savoir.

Cela étant dit, je peux revenir à la proposition de Lacan mise en exergue : « Ce qu'il me faut bien accentuer, c'est qu'à s'offrir à l'enseignement, le discours psychanalytique amène le psychanalyste à la position du psychanalysant, c'est-à-dire à ne produire rien de maîtrisable, malgré l'apparence, sinon au titre de symptôme. »

À ne produire rien de maîtrisable : c'est l'idée précédente. Ce que produit le psychanalyste qui s'offre à l'enseignement ne relève pas d'un savoir maîtrisé, déjà là, formaté. Celui qui se prête à l'enseignement de la psychanalyse ne peut s'ériger ni en tout du savoir ni en maître du savoir, posture abusive pour l'un et imposture pour l'autre.

Lacan ajoute : malgré l'apparence. Cela signifie qu'il y aurait une apparence de maîtrise dans l'enseignement de la psychanalyse. À quoi, à qui se réfère-t-il ? Peut-être désigne-t-il ceux qui prenaient la posture infatuée du maître ?

Mais je me suis aussi demandé s'il ne faisait pas référence, en réalité, à son propre enseignement, qui pouvait prendre, pour certains, l'apparence d'une position de maîtrise du savoir analytique. En effet, dans cette allocution, s'adressant aux analystes de son école, Lacan n'hésite pas à faire mention de l'embarras qu'y cause son enseignement<sup>9</sup>. Celui-ci était contesté, il l'évoque. À quel titre l'était-il ? Peut-être qu'une position de maître, apparente, lui était reprochée. Je laisse la réponse à ceux qui ont connu cette époque.

Venons-en à la fin de la phrase qui reste à commenter : « sinon au titre de symptôme ». Je la reformule : sinon, si ce que l'analyste produit est de l'ordre du savoir maîtrisable, alors c'est au titre de symptôme qu'il le fait.

Il faut s'entendre sur ce que Lacan désigne ici par symptôme. Je ne crois pas qu'il s'agisse du symptôme propre à l'analyste comme on peut le lire. Je m'inspirerais volontiers du sens qu'il donne à ce terme de symptôme plus tard dans « La troisième », comme étant le réel qui se met en croix pour empêcher que les choses marchent de façon satisfaisante, en particulier pour le maître. Sauf qu'ici le symptôme désignerait ce qui contrevient au discours analytique.

En effet, si l'enseignant fait passer le savoir produit sur la psychanalyse au registre du savoir maîtrisable, il ne se situe plus en place de S barré. Au choix il s'inscrit soit dans le discours du maître, soit dans le discours universitaire. Dans un cas comme dans l'autre cette position vient faire obstacle au discours analytique. Obstacle à prendre comme symptôme de ce qui ne fonctionne pas pour que cet enseignement relève du discours analytique et donc produise un savoir nouveau.



À suivre cette direction on comprend mieux, en tout cas pour ma part, cette assertion de Lacan qui pose que l'enseignement pourrait être fait pour faire barrière au savoir<sup>10</sup> et aussi souligne l'antagonisme entre l'enseignement et le savoir.

« Symptôme » pourrait être pris aussi au sens de ce qui dysfonctionnait dans son école, qu'il finit par dissoudre dix ans plus tard. Dans la lettre de dissolution de son école, il justifie cette dissolution par la perte des objectifs de sa fondation, à savoir le maintien d'une critique assidue des déviations et des compromissions qui amortissent le progrès de la psychanalyse et en dégradent son emploi.

Le symptôme pris dans ce sens rejoindrait ce qu'il diagnostique comme symptôme, à propos de l'IPA, toujours dans cette lettre, quand l'institution l'emporte sur le discours, effet de groupe consolidé aux dépens de l'effet de discours attendu de l'expérience analytique, dit-il. C'est la préférence donnée aux standards de la pratique afin de maintenir l'unité du groupe, qui se fait au détriment de la production d'un savoir nouveau et donc du discours analytique.

Pour conclure, je rappellerai un peu d'histoire, celle de notre École, qui fut fondée sur le refus de cette position de maîtrise du savoir analytique par un seul.









*Mots-clés : analysant hors analyse, enseignant, transmission, passe, savoir.*

---

\* ↑ Intervention au séminaire EPFCL « Qu'est-ce qu'un analysant ? », à Paris le 10 mars 2016.

1. ↑ « On peut admettre cependant que vu le mode sous lequel le tri s'est toujours opéré dans les sociétés de psychanalyse, voire celui dont nous-mêmes fûmes triés, une structuration plus analytique de l'expérience prévale chez certains. » J. Lacan, « Discours à l'EFF », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 362, et dans *Scilicet*, n° 2-3, Paris, Seuil, 1970, p. 7-29.

2. ↑ « J'ai désiré un autre mode de recrutement, et c'est la passe ; elle était dans mon idée le premier pas d'un recrutement d'un style différent. D'un autre ordre très précisément modelé sur ce que j'avais pensé alors, et qui spécifiait le discours analytique. » J. Lacan, « Intervention dans la séance de travail "Sur la passe" du samedi 3 novembre (après midi) », parue dans les *Lettres de l'École freudienne*, 1975, n° 15, p. 185-193.

3.  J. Lacan, « Allocution prononcée pour la clôture du congrès de l'École freudienne de Paris le 19 avril 1970, par son directeur », *Scilicet*, n° 2-3, Paris, Seuil, 1970, p. 391-399.
4.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, Paris, Seuil, 1975, leçon du 21 novembre 1972.
5.  « Je vous invite à vous fier à ce que ce soit où est l'S barré, que l'enseignant se trouve, se trouve quand il y a de l'enseignant, ce qui n'implique pas qu'il y en ait toujours dans l'S barré. » J. Lacan, « Allocution prononcée pour la clôture du congrès de l'École freudienne de Paris le 19 avril 1970, par son directeur », art. cit.
6.  « Je ne peux être enseigné qu'à la mesure de mon savoir, et enseignant, il y a belle lurette que chacun sait que c'est pour m'instruire. » *Ibid.*
7.  *Ibid.*
8.  « Il faut noter ici pourtant que pour venir à l'enseignement, le savoir doit par quelque point être savoir de maître, avoir quelque signifiant-maître à faire sa vérité. » *Ibid.*
9.  « Il faut savoir si ce discours tombe sous le coup de l'enseignement. Puisqu'en somme il ne s'est agi que de cela : de l'embarras que mon enseignement cause dans l'École. » *Ibid.*
10.  « Une remarque à assainir notre cas : c'est que l'enseignement pourrait être fait pour faire barrière au savoir. » « Notre discours ne se tiendrait pas si le savoir exigeait le truchement de l'enseignement. D'où l'intérêt de l'antagonisme que je souligne ici entre l'enseignement et le savoir. » *Ibid.*